



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Lundi 30 septembre 2019

SUBVENTION CIDFF - ETUDE ACTION SUR LE TERRITOIRE DE LORIENT AGGLOMERATION

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Armelle GEGOUSSE, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Martine LIEDOT, Anne-Valérie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Isabelle GUSMINI, Michel ROUALO, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Antoine GOYER à Serge LECUYER, Jean-Luc MADEC à Bernard CLERGEON, Loïc TONNERRE à Michel ROUALO, Teaki DUPONT à Isabelle LE RIBLAIR, Philippe DONIES à Dominique QUINTIN, Irène BELLEC à Daniel LE LORREC.

Absents : Dominique SAURAY, Nolwenn DELALEE, Dominique DAUGES,

Secrétaire de séance : Bernard CLERGEON

**Présents : 24
Pouvoirs : 06
Absents : 03**

**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE**

n°18b

SUBVENTION CIDFF - ETUDE ACTION SUR LE TERRITOIRE DE LORIENT AGGLOMERATION

Rapporteur : Anne-Valérie RODRIGUES

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) porte un projet d'étude sur le territoire de Lorient Agglomération afin d'analyser les problématiques et besoins des femmes. Les objectifs sont les suivants :

- Répondre à l'urgence du besoin des femmes en proposant un créneau d'accueil spécifique pour les victimes de violences, complémentaire aux permanences juridiques ;
- Réaliser une étude action pour positionner une solution permettant de développer le pouvoir d'agir des femmes.

Dans le cadre de sa recherche de financement le CIDFF a contacté la commune.

La participation souhaitée de la commune de Ploemeur est de 796 €.

Ces crédits seront affectés au titre des subventions projets sur le budget 2019.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Education, culture, relations internationales » du 18 septembre 2019 et « finances, ressources humaines » du 23 septembre 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à procéder au versement d'une subvention de 796 € au CIDFF dans le cadre de l'étude ci-dessus, au titre de l'exercice 2019

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire

